

RAPPORT

sur les travaux de la Commission en 1993

Monsieur le Ministre,

Les réunions statutaires ont eu lieu les 25 janvier, 24 mai et 25 octobre 1993 dans les locaux du Palais des Académies à Bruxelles. Il y a eu six réunions de section, une séance plénière le 25 janvier, un colloque le 24 mai et une réunion du bureau le 25 octobre 1993.

Communications faites à la séance plénière :

F. DEBRABANDERE : *Quelques noms de famille belges* (voir p. 3).

M. JOURET : *L'Institut Géographique National.*

B. Jouret, Directeur de la Cartographie à l'IGN décrit le contenu et les objectifs de la nouvelle carte topographique à 1:10.000 qui dérive de l'exploitation d'un Système d'information géographique.

Les descripteurs utilisés, sémantiques, géométriques et graphiques relèvent de concepts spécifiquement liés à l'échelle du 10.000° (et non plus à l'échelle du 25.000°). Les données sont plus précises (écart-type standard de l'ordre du mètre). Le degré d'exactitude (conformité au réel) est aussi plus important (la légende comprend 230 objets, le double de la précédente). La nature numérique des données permet de nouvelles applications notamment dans le

domaine de l'aménagement du territoire.

Les écritures et les courbes de niveau ne sont pas encore sous forme numérique. Le problème des écritures est spécifiquement étudié par un géographe. Leur informatisation permettra évidemment une rédaction automatisée. Le problème est cependant complexe. Il intéresse particulièrement ceux qui se préoccupent de toponymie étant donné que les toponymes de la carte feront un jour partie de la base de données.

Communications faites à la section wallonne :

J. GERMAIN : *A propos des noms wallons de la grémille ou perche goujonnière.*

La grémille ou perche goujonnière est un petit poisson voisin de la perche, sans valeur halieutique particulière, encore présent dans la vallée de la Meuse et dans ses principaux affluents.

Les noms wallons les plus fréquents, attestés dans toute la vallée mosane, sont *odjt*, *lodjt* et *ôrlodjt* (horloger) ; la plus ancienne attestation « hogis » n'est que de 1806. Dans la région de Nivelles, on trouve également *rodjt*, attesté une fois à Ittre en 1715 sous la forme « rogier ». Quant au Hainaut occidental, il ne connaît que le type lexical „roi”.

Le nom *odjt*, considéré comme la forme de base, est d'origine obscure. Frappé par la similitude avec la diffusion du nom de famille Oger, J. Germain propose comme étymologie possible un glissement à partir du nom Oger, Ogier (Ogy à Andenne aux 17^e-18^e s.). Celui-ci a sans doute été popularisé dans cette région par le personnage d'Ogier le Danois, dont les hauts faits ont été relatés par le chroniqueur Jean d'Outremeuse ainsi que, plus tard, par le théâtre de marionnettes liégeoises. Reste bien sûr, dans cette hypothèse, à déterminer la raison qui justifierait l'attribution à ce poisson assez insignifiant d'un nom d'un héros comme Ogier le Danois.

R. MANTOU : *In Memoriam Pierre Ruelle* (voir *Bull. LXV* (1993), 27-34).

J. NAZET : *La toponymie et l'anthroponymie en Hainaut occidental : ressources des Archives de l'Etat à Tournai.*

L'incendie du dépôt des Archives de l'Etat à Mons, durant la seconde guerre mondiale, a constitué une catastrophe. M. Arnould avait dressé un bilan de la situation pour l'ensemble du Hainaut en 1945 dans le *Bulletin de la CRTD* XIX, pp. 113-138.

La communication de J. Nazet vise à actualiser ce bilan pour le dépôt et l'arrondissement judiciaire de Tournai. En détaillant les ressources des différents fonds transférés ou regroupés à Tournai, J. Nazet corrige l'affirmation selon laquelle il ne serait plus possible d'ajouter un chapitre à l'histoire de Tournai. En dépit des nombreuses destructions, le patrimoine archivistique reste somme toute important et le matériel pour les études onomastiques relativement riche.

L. WINTGENS : *La commune de Plombières remet en honneur son patrimoine toponymique.*

Le président de la section wallonne, J.H. Michel, introduit la communication par la lecture d'une lettre adressée le 25 mai 1993 par L. Wintgens au conseil communal de Plombières pour le féliciter de son initiative dans le domaine de la préservation de la toponymie dialectale. En effet, après une rationalisation drastique, la commune de Plombières a décidé de remettre en honneur son patrimoine toponymique en apposant sur les hameaux et fermes une plaque avec la dénomination ancestrale.

En guise d'introduction, Léo Wintgens explique que le parler thiois de la région de Plombières se définit historiquement comme dialecte bas-francique — ripuarien de transition. Si d'aucuns ont voulu classer de manière unilatérale les dialectes de l'ancien duché de Limbourg comme « allemands » ou « flamands », le philologue historien se doit de constater que ces dénominations arbitraires conviennent aussi peu à cette variante régionale du westique que le terme « dialecte français » ne convient aux parlers romans de Belgique.

A l'aide d'une carte éditée récemment par l'Administration communale de l'entité de Plombières, regroupant les cinq communes anciennes de Hombourg, Gemmenich, Montzen, Moresnet et Sippenaeken, et d'une liste des noms des hameaux, L. Wintgens donne

une idée concrète de la richesse de la toponymie locale qui est digne d'être préservée. D'une comparaison des deux documents, il s'avère cependant que dans une douzaine de cas, il y a discordance entre les graphies imprimées sur la carte et celles proposées sur la liste nouvellement constituée en vue de confectionner les plaques d'affichage. La concertation semble donc insuffisante. La personne responsable a-t-elle pris conseil auprès des riverains comme il avait été conseillé par notre Commission ?

L. Wintgens constate aussi que certaines graphies ne respectent pas les données fournies par les ouvrages scientifiques (entre autres A. Boileau). Par exemple la graphie de la ferme *I je ne Klauw* (Hombourg) comporte deux graves erreurs : 1° la préposition *i* « in », représentée par A. Boileau par *i*, et se prononçant *ie* ; elle apparaît d'ailleurs dans les autres noms correctement sous forme de *.E*. 2° L'article régional « gen » spécifique pour les indications de lieux se prononce encore actuellement comme une spirante vélaire à Hombourg et Sippenaeken. Or, sur la carte et dans la récente liste, on le représente dans toute l'entité avec la consonne *j* qui, en provenance de la Rhénanie, a déjà gagné du terrain à Montzen et Moresnet, sans pourtant atteindre les localités dans la partie ouest de notre entité dont une caractéristique marquante est cette spirante vélaire qui devrait ici être reflétée par la graphie *g*, *gh* ou *jh*. Les objections répétées de l'expert renvoyant aux ouvrages scientifiques (A. Boileau, R. Jongen, L. Wintgens) n'ont malheureusement pas été observées. Les erreurs commises sur la carte de la commune sont ainsi perpétuées, voire aggravées, et l'initiative de préserver la toponymie vivante perd une certaine partie de sa valeur.

Le 24 mai, la section wallonne a organisé un colloque « Autour de la résurgence des particularismes à la fin du XX^e siècle », accessible aussi aux membres flamands et à des participants extérieurs à la commission. Les communications étaient les suivantes :

PH. DESY : *L'argument toponymique dans la question de l'autochtonie albanaise.*

J.H. MICHEL : *La postérité des Volques et l'image de l'autre dans le Moyen Age germanique.*

L. WINTGENS : *Plurilinguisme et idéologies linguistiques au « Pays sans frontières ».*

A la section flamande trois communications ont été faites.

Le *Bureau de la Commission* est composé de la façon suivante pour la période mai 1991 - fin 1993 : J. MOORS, président ; J.-H. MICHEL, vice-président et président de la section wallonne ; R. VAN PASSEN, président de la section flamande ; J. GERMAIN, secrétaire de la section wallonne ; W. VAN LANGENDONCK, secrétaire de la section flamande ; F. DEBRABANDERE, secrétaire général.

La Commission déplore le décès de Pierre Ruelle (Pâturages 10 avril 1911 — Mons 14 janvier 1993), membre de la section wallonne depuis 1965 et membre honoraire depuis 1992.

Le *Bulletin LXV* (1993) compte 232 pages. Il a été envoyé aux institutions et revues avec lesquelles nous entretenons des *relations d'échange*. Les ouvrages parvenus à la Commission, à titre d'achat ou d'échange, sont déposés dans notre bibliothèque, incorporée dans la bibliothèque de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique. Cent exemplaires sont mis à la disposition des centres scientifiques des universités de Belgique, pour être remis aux étudiants et chercheurs. En outre, la Commission a publié comme Tiré à part n° 4 de la Section wallonne l'étude de A. BAGUETTE, « Toponymie de Thimister » (76 pp.).

En matière de *changement* ou *d'attribution de noms de rues*, la Section wallonne de la Commission a été consultée en 1993 par les 78 communes wallonnes, bruxelloises et germanophones, dont les noms suivent :

Aiseau-Presles, Andenne, Anderlecht, Ans, Ath, Aywaille, Bassenge, Beauraing, Beauvechain, Berchem-Sainte-Agathe, Bernissart, Bertrix, Les Bons-Villers, Braine-l'Alleud, Braine-le-Comte, Brugelette, Bruxelles, Chapelle-lez-Herlaimont, Charleroi, Chastre, Courcelles, Court-Saint-Etienne, Couvin, Dinant, Dison, Ecaussinnes, Enghien, Erquelines, Esneux, Estaimpuis, Etalle, Eupen, Evere, Fléron, Fleurus, Floreffe, Florennes, Florenville, Froidchapelle, Ganshoren, Gerpennes, Gouvvy, Grez-Doiceau, Hannut, Houffalize, Jette, Kelmis, Lasne, Lens, Libramont, Manage, Manhay, Momignies, Mons, Montigny-le-Tilleul, Namur, Neufchâteau, Neupré, Ottignies-Louvain-la-Neuve, Oupeye, Péruwelz, Perwez, Philippeville, Plombières, Pont-à-Celles, Quaregnon, Rebecq, Rendeux, Silly, Soignies, Thuin, Tournai, Tubize, Verviers, Vielsalm, Visé, Waetermael-Boitsfort, Waimes, Woluwé-Saint-Lambert, Woluwé-Saint-Pierre.

La Commission a poursuivi la *révision linguistique des noms géographiques des cartes d'état-major* publiées par l'Institut Géographique National. Pour la section wallonne l'examen a été fait par Jean-Luc FAUCONNIER, Jean GERMAIN, Reine MANTOU, Jean-Marie PIERRET, qui ont examiné les planchettes 31/2, 31/3, 31/4, 31/7, 31/8, 46/1, 46/2, 46/5, 46/6, 46/7, 46/8, 52/3, 54/4. Pour la section flamande l'examen a été fait par l'Instituut voor Naamkunde à Louvain, sous la direction de Karel ROELANDTS.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Bruges, le 31 décembre 1993.

Le Secrétaire,

F. DEBRABANDERE.

Le Président,

J. MOORS.